



Rapport final :

**Consultation sur l'école
provinciale et l'école
d'application du
Centre Jules-Léger**

Le 3 mai 2016

P G F
consultants



202-291, RUE DALHOUSIE
OTTAWA (ONTARIO) K1N 7E5
BENOÎT HUBERT, PRÉSIDENT
TÉL. : 613 241-2251, POSTE 237
TÉLÉC. : 613 241-2252
COURRIEL : BHUBERT@PGF.CA

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE.....	3
RAPPEL DU MANDAT	3
DÉMARCHE ET PARTICIPATION.....	3
SOMMAIRE DES PROPOS - SÉANCES DE CONSULTATION.....	4
SOMMAIRE DES PROPOS - SONDAGE EN LIGNE	10
ANNEXE 1 : PROCESSUS DE CONSULTATION ET TAUX DE PARTICIPATION	18
TABLEAU 1 : LOGISTIQUE DES GROUPES DE DISCUSSION ET NIVEAU DE PARTICIPATION	18
TABLEAU 2 : NIVEAU DE PARTICIPATION PAR CATÉGORIE DE RÉPONDANTS POUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION	19
ANNEXE 2 : LISTE DES ACRONYMES	20

PRÉFACE

Ce rapport constitue un sommaire des propos tenus par les personnes ayant participé à la consultation sur le Centre Jules-Léger. Ces commentaires ne reflètent pas l'opinion de PGF consultants ni du ministère de l'Éducation de l'Ontario. L'exactitude des informations et données fournies par les participantes et les participants n'a pas été vérifiée par PGF consultants et le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

CONTEXTE

En février 2016, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé une consultation publique concernant les écoles provinciales et d'application en Ontario, dont les objectifs étaient de :

- cibler les programmes, pratiques et services efficaces offerts dans les deux écoles du Centre Jules-Léger (CJL), la Robarts School for the Deaf et les écoles d'application de langue anglaise;
- étudier la gouvernance du CJL, conformément aux engagements du Ministère énoncés dans la *Politique de consultation en matière de gouvernance de l'éducation en langue française* (2011).

La population a eu différentes occasions d'offrir sa rétroaction et de fournir ses suggestions en lien avec le document de travail du ministère intitulé « *Faire progresser les écoles provinciales et écoles d'application en Ontario* ». Le processus de consultation initié par le ministère s'est terminé avec la fin du sondage en ligne, le 8 avril 2016.

RAPPEL DU MANDAT

Dans le cadre de la consultation *Faire progresser les écoles provinciales et écoles d'application en Ontario*, le ministère de l'Éducation de l'Ontario (ci-après « le ministère ») a mandaté PGF Consultants pour mener une consultation sur l'école provinciale et l'école d'application du Centre Jules-Léger auprès des élèves et de leurs familles, ainsi qu'auprès du personnel, des partenaires dans le domaine de l'éducation et des partenaires communautaires.

PGF Consultants était principalement responsable de l'organisation logistique, de l'animation, de la prise de notes et de la préparation d'un rapport faisant le sommaire des propos des participants¹.

Le processus de consultation comprenait des entrevues individuelles, des groupes de discussion et un sondage en ligne.

DÉMARCHE ET PARTICIPATION

La démarche de consultation a été alimentée par le document de travail du ministère, et les discussions ont été centrées sur les cinq questions ci-dessous, proposées par le ministère.

- Quelles connaissances et compétences les élèves du CJL devraient-ils posséder lorsqu'ils quittent l'école?
- Comment préparer les élèves du CJL à entrer dans la vie active, à poursuivre des études postsecondaires ou à emprunter une autre voie, et à devenir des citoyennes et citoyens productifs et engagés dans leur communauté?
- À l'avenir, quels programmes et services offriraient une expérience scolaire positive aux élèves et à leur famille?
- Quelle approche adopter pour garantir que ces programmes et services seront offerts par et pour des francophones et que les élèves de cette population recevront un soutien dans toute la province?
- Dans son rapport, le commissaire aux services en français de l'Ontario recommande que le CJL soit géré par l'un des 12 conseils scolaires de langue française. Quels seraient les avantages et les inconvénients?

¹ Dans l'ensemble de ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

La réalisation du mandat a fait appel à trois approches de consultation, soit des entrevues individuelles, des discussions de groupe et un sondage en ligne. Les cinq mêmes questions ont orienté l'ensemble des discussions.

Le processus de consultation sur le CJL a débuté au mois de février 2016 et s'est terminé le 8 avril 2016. Il a consisté en :

- 14 séances de consultation;
- 13 entrevues individuelles;
- un sondage en ligne.

Au total, 289 personnes ont participé à la consultation sur le CJL :

- 13 participants en entrevues individuelles;
- 129 participants en groupes de discussion;
- 147 participants au sondage en ligne.

Par catégorie de participant, la démarche a permis de recueillir la rétroaction de :

- 21 élèves actuels et/ou d'anciens élèves du CJL;
- 66 parents d'élèves actuels ou d'anciens élèves du CJL;
- 81 membres du personnel du CJL;
- 121 membres de la communauté franco-ontarienne.

SOMMAIRE DES PROPOS - SÉANCES DE CONSULTATION

Cette section présente les éléments clés de la rétroaction obtenue des participants lors des séances de consultation. Les résultats sont présentés par catégorie de répondants, puis par type d'écoles (c.-à-d. l'école provinciale ou l'école d'application) afin de conserver les éléments de contexte pertinents à la compréhension des perceptions et positionnements des participants.

QUELLES SONT LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES QUE TOUS LES ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER DEVRAIENT POSSÉDER LORSQU'ILS QUITTENT L'ÉCOLE?

La majorité des participants estiment que les élèves du CJL devraient acquérir les mêmes connaissances et compétences que tous les autres élèves de l'Ontario. Pour eux, il importe que la gestion et le personnel du CJL offrent le même niveau d'excellence en éducation et veillent à ce que les élèves du CJL aient accès aux mêmes services, ressources et possibilités afin d'atteindre leur plein potentiel.

Plusieurs participants sont d'avis que le CJL a sa raison d'être et qu'il répond à des besoins qui ne peuvent être comblés par les conseils scolaires de langue française (CLSF) – faute d'expertise, de ressources et de temps. Selon les participants, le CJL doit demeurer une option pour les élèves francophones de l'Ontario qui souhaitent vivre une expérience d'apprentissage personnalisée dans un environnement où ils sont valorisés, acceptés et outillés.

ÉCOLE PROVINCIALE

La grande préoccupation exprimée par les élèves concerne l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Ils estiment ne pas recevoir la même qualité d'éducation et ne pas avoir accès aux mêmes programmes d'apprentissage que les autres élèves de l'Ontario. Ils se sentent désemparés devant l'incapacité de l'école provinciale à leur offrir une programmation variée qui répond à leurs intérêts. Ils souhaitent recevoir une éducation de qualité avec un personnel enseignant qualifié en mesure d'enseigner dans la Langue des signes québécoise (LSQ) et désirent développer le plein

potentiel des élèves. Ils soulignent, par ailleurs, l'importance d'assouplir les critères d'admission à l'école et à sa résidence afin de permettre aux élèves de s'épanouir avec leurs pairs dans un environnement qui favorise la formation de leur identité ainsi que le rayonnement de la LSQ et de la culture des Sourds.

Les parents souhaitent que les élèves sourds acquièrent exactement les mêmes connaissances et compétences que les autres élèves de la province. Toutefois, selon eux, l'épanouissement passe par l'éducation, la communication et la construction d'un sentiment d'appartenance fort. Une majorité de parents estiment que l'apprentissage de la LSQ et l'intégration à la communauté sourde sont essentiels pour les élèves sourds. Certains ont également souligné l'importance pour les élèves d'accroître leur autonomie, leur résilience et leur capacité d'adaptation pour pouvoir également s'épanouir dans un environnement avec des personnes entendantes.

Pour le personnel de l'école provinciale, les élèves sourds doivent acquérir la maîtrise de la LSQ pour s'épanouir pleinement. En outre, les élèves doivent :

- parfaire leurs connaissances en lecture et en écriture, et faire les liens avec la LSQ;
- acquérir de l'aisance avec les nouvelles technologies;
- vivre des expériences concrètes, des succès pour atteindre leur plein potentiel;
- bâtir leur estime de soi et leur confiance en leurs habiletés;
- acquérir une autonomie pour être fonctionnels en société.

Les intervenants communautaires sont d'avis que l'école provinciale est nécessaire pour briser l'isolement des élèves sourds en province et leur permettre de s'épanouir dans un environnement qui valorise leur langue (la LSQ) et la culture des Sourds. Outre les aspects scolaires, ils estiment que l'école provinciale permet aux élèves de bâtir leur confiance en soi et leur autonomie, ce qui leur permettra de mieux s'intégrer dans la société.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves apprécient beaucoup le programme qu'ils suivent actuellement. Ils estiment que la combinaison de l'école et de sa résidence est très bénéfique pour eux. Sur le plan scolaire, ils estiment être bien outillés pour rattraper leur écart. Sur le plan psychosocial, ils trouvent que la résidence et les activités auxquelles ils sont exposés les aident à devenir plus autonomes, à gérer leur temps, à bâtir leur confiance en soi, à développer de bonnes relations interpersonnelles et à gérer leurs émotions.

Pour les parents, l'école d'application doit permettre aux élèves ayant un trouble d'apprentissage (TA) de vivre une expérience d'apprentissage agréable et d'être outillés avec des stratégies d'apprentissage adaptées qui leur permettent de rattraper leur écart de rendement et de réintégrer l'école « traditionnelle » après leur séjour au CJL. Le volet résidentiel est un excellent complément au programme, selon les parents. Il permet aux élèves de développer des aptitudes psychosociales comme la gestion des émotions, la gestion des conflits, l'autonomie, la confiance en soi et le leadership. Les parents apprécient que leurs enfants aient accès à des activités et expériences variées qui leur permettent de vivre des succès, de découvrir leurs forces et d'autres domaines d'intérêt.

La majorité du personnel reconnaît l'importance pour les élèves ayant un TA grave de mettre l'accent en salle de classe sur la lecture, l'écriture et les mathématiques.

Les élèves viennent également à l'école pour être outillés avec des stratégies d'apprentissage compensatoires. Pour eux, la résidence vient compléter le programme scolaire avec une multitude d'expériences variées et concrètes qui permettent aux élèves de découvrir leurs forces, de nouveaux domaines d'intérêts et de développer une gamme d'aptitudes psychosociales.

Les intervenants communautaires soulignent le succès du programme qui, sur le plan scolaire, met l'accent sur la littératie et la numératie. Ils soulignent aussi le succès de la résidence qui, par la voie d'activités et d'expériences de toutes sortes, permet aux élèves de vivre des succès, de découvrir leurs

forces, de bâtir leur confiance en soi et leur leadership, et de développer une gamme variée d'habiletés psychosociales.

COMMENT PRÉPARER LES ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER À ENTRER DANS LA VIE ACTIVE, À POURSUIVRE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES OU À EMPRUNTER UNE AUTRE VOIE, ET À DEVENIR DES CITOYENNES ET CITOYENS PRODUCTIFS ET ENGAGÉS DANS LEUR COMMUNAUTÉ?

De manière générale, les participants estiment que le CJL offre un environnement sécuritaire et bienveillant qui permet aux élèves de s'épanouir. La résidence occupe une fonction clé qui permet aux élèves de vivre différentes expériences grâce auxquelles ils acquièrent plus d'aptitudes sociales leur permettant de fonctionner en société. Par conséquent, la plupart des participants estiment que l'ensemble des élèves du CJL devrait avoir accès à la résidence, surtout les élèves sourds qui le souhaitent.

ÉCOLE PROVINCIALE

Les élèves souhaitent que l'école provinciale demeure ouverte et que l'accessibilité soit accrue pour les autres élèves sourds de la province. Ils estiment avoir le droit d'être scolarisés dans leur langue (la LSQ) et d'évoluer avec leurs pairs dans un environnement où ils se sentent pleinement acceptés et intégrés. Selon eux, l'augmentation du nombre d'élèves devrait contribuer à dynamiser la qualité des programmes scolaires et la variété des activités parascolaires. Ils suggèrent de créer des classes qui regroupent les élèves de niveaux scolaires similaires de façon à maximiser le développement de leur plein potentiel et leur permettre de recevoir des enseignements diversifiés et adaptés à leur niveau scolaire. Ils trouvent inspirant d'évoluer auprès de personnes sourdes qui leur servent de modèles. Ils estiment que l'école provinciale devrait favoriser l'embauche de professionnels sourds compétents.

Les parents veulent voir leurs enfants réussir et s'épanouir dans un environnement où ils sont valorisés et respectés. Selon eux, le CJL et sa résidence constituent l'endroit propice pour cette fin. Ainsi, une majorité sont en faveur de l'assouplissement des critères d'admission à l'école provinciale et à sa résidence pour l'ensemble des élèves sourds qui souhaitent y avoir accès. Plusieurs parents ont souligné l'importance d'offrir à ces élèves les mêmes possibilités d'apprentissage afin qu'ils soient en mesure de développer leur plein potentiel, de définir leurs forces et d'obtenir leur DESO, et qu'ils soient motivés à poursuivre leurs aspirations.

Le personnel et les intervenants communautaires estiment nécessaire que soit facilité l'accès à l'école et à la résidence afin d'augmenter le nombre d'élèves et de créer une communauté sourde dynamique au sein de laquelle les élèves pourront s'épanouir et développer un sentiment d'appartenance. Selon eux, il est nécessaire que les élèves puissent avoir accès à des expériences de vie enrichissantes et à des personnes sourdes servant de modèles afin d'envisager leur avenir positivement. Le personnel encourage l'utilisation d'un Plan d'enseignement individualisé (PEI), alors que les intervenants communautaires parlent d'une éducation différenciée, mais, dans les deux cas, il s'agit d'outils permettant aux élèves de miser sur leurs forces et de tracer leur réussite.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves estiment que le PEI est un document clé qui les aide à comprendre leurs difficultés et à élaborer des stratégies compensatrices adaptées leur permettant de progresser. Ils ont également souligné l'importance de vivre des succès et d'avoir accès à des activités diversifiées pour bâtir leur confiance en soi et déterminer leurs domaines d'intérêt. Plusieurs anciens élèves estiment que le processus de transition pourrait être amélioré au moyen d'une stratégie de réintégration qui inclurait l'école d'accueil, les parents et la communauté.

La plupart des parents estiment que le processus de transition est une source de grand stress pour les élèves. Ils souhaitent l'amélioration du processus de transition par, notamment, la mise en place de

suivis réguliers auprès des écoles, des parents et des élèves. Le CJL devrait avoir la responsabilité de suivre les élèves sortants de l'école d'application afin de s'assurer qu'ils reçoivent les services et ressources dont ils ont besoin et afin d'offrir, si nécessaire, un appui modulé à l'école, aux parents et aux élèves.

Les intervenants communautaires sont également d'avis que le processus de transition doit être amélioré et qu'un suivi doit être fait avec l'élève, les parents et l'école. Selon eux, il serait avantageux d'explorer des modèles hybrides de réintégration, notamment une réintégration progressive.

Le personnel est d'avis que les élèves qui arrivent avant la 9^e année au CJL sont généralement plus réceptifs à l'acquisition de nouvelles stratégies d'apprentissage. Selon le personnel, les succès quotidiens auxquels sont exposés les élèves sont nécessaires pour leur donner le goût d'apprendre et de vivre de nouvelles expériences. Ces élèves ont également besoin d'être exposés à des expériences de vie qui ouvrent leur horizon sur ce qu'ils peuvent envisager de devenir ou de réaliser dans leur avenir.

À L'AVENIR, QUELS PROGRAMMES ET SERVICES OFFRIRAIENT UNE EXPÉRIENCE SCOLAIRE POSITIVE AUX ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER ET À LEUR FAMILLE?

Plusieurs participants ont mentionné l'importance d'ajouter de la rigueur aux programmes et aux services du CJL, notamment par la collecte de données probantes et l'évaluation des programmes, des services et du rendement des deux écoles. Les participants ont dit qu'actuellement, le CJL ne semble pas détenir de données pour soutenir une réflexion rigoureuse sur l'amélioration des programmes et services.

D'autres participants suggèrent au CJL de s'ouvrir davantage vers la communauté afin de nouer des partenariats innovants et mutuellement bénéfiques avec les CSLF, les établissements postsecondaires, les organismes communautaires et les entreprises. Ce faisant, les élèves auraient accès à une gamme variée de possibilités d'apprentissage. De plus, ces partenariats encourageraient les échanges de pratiques et d'expertises qui seraient bénéfiques pour le personnel du CJL.

ÉCOLE PROVINCIALE

La majorité des participants estiment que la résidence devrait être accessible à tous les élèves sourds de la province. Minimalement, l'école devrait permettre aux élèves non-résidents d'avoir accès aux activités de soirée et de fin de semaine.

Certains parents ont également suggéré d'ouvrir l'école aux frères et aux sœurs des élèves sourds et de faire davantage la promotion de l'école provinciale auprès des experts, des parents qui utilisent les services des consultants en surdité et des CSLF.

Les élèves ont mentionné vouloir davantage de rigueur et de variété dans le curriculum. Ils aimeraient recevoir des cours d'histoire, de science, d'arts, en plus d'avoir accès à des programmes coop et des stages. Selon eux, ces expériences sont nécessaires pour qu'ils déterminent leurs forces, leurs domaines d'intérêt et leurs aspirations pour ensuite anticiper leur avenir avec courage et assurance.

Certains membres du personnel pensent que les élèves sourds devraient arriver à l'école provinciale vers l'âge de 2 ou 3 ans pour éviter les grands écarts de communication en LSQ. Plusieurs enseignants ont souligné le besoin de concevoir du matériel didactique adapté et qui valorise la culture des Sourds et ses référents. D'autres ont parlé d'élaborer des Majeures Hautes Spécialisations (MHS) en culture des Sourds et LSQ, d'explorer des modèles hybrides d'intégration au sein de CSLF qui correspondent aux besoins des élèves. Ils ont aussi reconnu l'importance de faire davantage la promotion de l'école auprès des CSLF, des experts en surdité et des parents. Sur le plan de

l'amélioration des services professionnels, le personnel a suggéré d'accroître l'accès aux services d'un ergothérapeute, d'un orthophoniste, d'un physiothérapeute, d'un spécialiste en orientation et mobilité, d'un enseignant ressource, d'un enseignant à la réussite et d'un conseiller en orientation.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves suggèrent que le CJL offre d'autres matières du curriculum telles que des cours de sciences et d'histoire. Selon eux, l'accès aux services de professionnels, comme un travailleur social, un orthophoniste et un psychologue, est primordial et doit être maintenu. Ils suggèrent de faire davantage de sensibilisation auprès des parents sur les TA et d'outiller les parents pour soutenir les élèves.

Pour les parents, la clé est dans le dépistage des élèves présentant un TA et dans l'intervention précoce auprès de ces élèves. Il semble que la plupart des parents en quête d'un diagnostic pour leur enfant n'ont pas reçu l'appui de leur CSLF. Ils ont dû recourir aux services du secteur privé pour obtenir l'évaluation de leur enfant.

Certains parents estiment que l'école d'application pourrait :

- intégrer davantage les nouvelles technologies et les logiciels adaptés;
- explorer des modèles hybrides de prestation de services;
- outiller davantage les parents afin qu'ils puissent appuyer leur enfant;
 - distribuer une liste à jour des services, programmes et ressources disponibles en français pour les différentes régions de l'Ontario;
- sensibiliser et former le personnel des CSLF aux besoins des élèves ayant un TA;
- élargir la capacité d'accueil de l'école afin de répondre aux besoins grandissants des élèves et d'éviter les listes d'attente;
- créer des partenariats intéressants avec des établissements postsecondaires, des organismes et des employeurs potentiels.

Plusieurs membres du personnel pensent qu'il serait bénéfique de revoir la durée maximale de deux ans du programme de l'école d'application et d'envisager des modèles alternatifs en fonction des besoins et du bien-être des élèves. Certains membres du personnel ont également suggéré :

- d'améliorer le processus de transition et de suivi auprès de l'élève, des parents et de l'école;
- d'accroître l'accessibilité à un diagnostic professionnel;
- d'élaborer un programme de formation continue pour le personnel;
- d'avoir un bassin de professionnels pour appuyer les enseignants et le personnel professionnel (p. ex., ergothérapeutes, orthophonistes, psychoéducateurs, conseillers en orientation, responsables du curriculum pédagogique).

QUELLE APPROCHE ADOPTER POUR GARANTIR QUE CES PROGRAMMES ET SERVICES SERONT OFFERTS PAR ET POUR DES FRANCOPHONES ET QUE LES ÉLÈVES DE CETTE POPULATION RECEVRONT UN SOUTIEN DANS TOUTE LA PROVINCE?

De manière générale, une majorité de participants estiment que la gouvernance par et pour les francophones est un droit. Certains intervenants communautaires font appel à la prudence et suggèrent de ne pas précipiter les décisions, alors que d'autres estiment qu'un comité de transition devrait rapidement être mis sur pied afin d'entamer les discussions sur la gouvernance, les modèles de prestation de services, etc.

Plusieurs participants sont d'avis que la communauté n'a pas encore toute l'information nécessaire pour mener une réflexion de fond sur le sujet. Selon eux, il faudrait connaître l'envergure du budget dont dispose le CJL, analyser les besoins et les aspirations de la communauté et étudier les modèles prometteurs de prestation de services en éducation de l'enfance en difficulté pour être en mesure d'adopter une position réfléchie sur le sujet.

Quelques suggestions ont néanmoins été invoquées et corroborées par plusieurs catégories de participants, dont celle de faire du CJL un centre d'excellence francophone en enfance en difficulté (EED), composé d'un volet recherche et formation et d'un volet école et résidence qui serait situé sur le site actuel. Des classes satellites pourraient être installées en régions pour répondre à un plus grand nombre de besoins. Le centre pourrait élargir ses domaines d'intervention pour desservir également les élèves aveugles et autistes.

Outre le volet scolaire, une majorité de participants souhaitent que le centre utilise le volet recherche et formation inspiré par les données probantes et les meilleures pratiques en EED pour :

- bâtir les capacités en régions;
- former les enseignants et les étudiants du palier postsecondaire;
- sensibiliser la communauté, les employeurs et les experts du secteur médical.

Certains intervenants communautaires souhaitent une décentralisation des services afin de permettre aux élèves de rester dans leur communauté, alors qu'une majorité d'intervenants préfèrent le modèle actuel du CJL, tout en explorant la possibilité d'amélioration et de diversification des modèles de prestation de services en régions avec, notamment, la mise sur pied de classes satellites.

ÉCOLE PROVINCIALE

Selon les élèves, le modèle idéal serait une gestion par et pour des sourds francophones. À tout le moins, il apparaît primordial que la direction et le personnel soient sensibilisés à la culture des Sourds et puissent communiquer en LSQ. Certains aimeraient contribuer à la gouvernance de l'école et être davantage considérés, écoutés, compris et engagés dans les décisions.

Plusieurs parents sont d'avis qu'il revient aux conseillers scolaires et aux parents de définir la nouvelle gouvernance de l'école provinciale. Cette gouvernance devrait être sensibilisée aux enjeux relatifs à la surdité. Certains parents ont parlé de la création d'un 13^e CSLF ou de l'établissement d'une administration scolaire indépendante.

Le personnel souhaite voir le CJL passer sous la gouvernance de la communauté francophone avec un comité composé d'experts en surdité et en enfance en difficulté, de parents et de conseillers scolaires. Il estime également que le CJL doit revoir sa politique d'accès à la résidence afin de permettre aux élèves qui le désirent d'être admis.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves estiment que l'école d'application et sa résidence doivent demeurer ouvertes puisqu'elles répondent à leurs besoins, contrairement à ce qu'ils ont vécu dans les CSLF. Ils sont heureux d'avoir l'occasion d'évoluer dans cet environnement francophone où ils se sentent valorisés et compris.

Plusieurs parents sont pour la création d'une entité francophone et autonome qui pourrait prendre la forme d'un centre spécialisé en éducation de l'enfance en difficulté qui aurait un volet école et résidence ainsi qu'un volet recherche et formation. D'autres parents ont suggéré d'ajouter au modèle actuel des classes satellites afin de mieux desservir les régions.

Une majorité du personnel préconise un modèle avec un centre d'excellence combinant un volet recherche et formation et un volet école et résidence avec des campus satellites en régions.

DANS SON RAPPORT, LE COMMISSAIRE AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO RECOMMANDE QUE LE CENTRE JULES-LÉGER SOIT GÉRÉ PAR L'UN DES 12 CONSEILS SCOLAIRES DE LANGUE FRANÇAISE. QUELS SERAIENT LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS?

De manière générale, les parents sont plutôt réticents à l'idée qu'un seul CSLF gère le CJL. Ils préfèrent de loin l'idée d'une entité indépendante ou d'un consortium qui regroupe des représentants des 12 CSLF afin d'assurer l'équité d'accès pour l'ensemble des élèves en province et la bonne administration de l'enveloppe budgétaire allouée au CJL. Plusieurs parents estiment que la nouvelle gouvernance devrait être composée de conseillers scolaires, de spécialistes en TA et en surdité ainsi que des parents. Ils préconisent une approche axée sur le bien-être des élèves, mais souhaitent maintenir un haut niveau de collaboration avec les 12 CSLF.

La majorité du personnel de l'école provinciale ne voit pas beaucoup d'avantages à ce que le CJL soit géré par un CSLF, sauf l'aspect francophone. Ils craignent l'émergence de tensions entre les conseils scolaires catholiques et publics. Ils sont également préoccupés par l'incapacité d'assurer l'équité des services aux élèves de l'ensemble de la province. Certains membres du personnel estiment que les CSLF n'ont pas l'expertise et les ressources pour bien servir les élèves du CJL, dont certains ont plusieurs handicaps. Une majorité du personnel est favorable à la création d'une administration scolaire indépendante ou d'un 13^e CSLF, avec l'appui des conseillers scolaires.

D'autres intervenants de la communauté souhaitent la mise sur pied imminente d'un comité de transition composé de conseillers scolaires ou de membres du personnel des CSLF, et d'experts dans le domaine des finances, des ressources humaines, de l'éducation de l'enfance en difficulté (EED), de la surdité et des relations syndicales. Certains souhaitent également intégrer des parents et des élèves à la table des représentants.

SOMMAIRE DES PROPOS - SONDAGE EN LIGNE

Le sondage a été accessible au public du 22 février 2016 au 8 avril 2016, inclusivement. Il a été complété par 147 personnes.

Cette section présente les éléments clés de la rétroaction obtenue des répondants qui sont regroupés en quatre catégories selon qu'ils s'identifiaient comme :

- un élève actuel ou un ancien élève du CJL (10 participants);
- un parent d'un élève actuel ou d'un ancien élève du CJL (40 participants);
- un membre du personnel du CJL (25 participants);
- un autre membre de la communauté (72 participants).

Les commentaires sont également présentés selon qu'ils s'appliquent au Centre Jules-Léger dans son ensemble ou plus spécifiquement à l'École provinciale ou à l'École d'application.

QUELLES SONT LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES QUE TOUS LES ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER DEVRAIENT POSSÉDER LORSQU'ILS QUITTENT L'ÉCOLE?

Les enseignants et les membres de la communauté estiment que les élèves du CJL devraient acquérir le même niveau de connaissances et de compétences que les autres élèves en province afin d'avoir accès aux mêmes programmes. Les membres de la communauté soulignent l'importance que les élèves du CJL acquièrent les compétences du 21^e siècle pour avoir les mêmes possibilités d'avenir.

En outre, une majorité de répondants, toutes catégories confondues, soutient que les élèves du CJL devraient être outillés afin d'être en mesure d'atteindre leur plein potentiel et d'anticiper leur avenir avec espoir et positivisme.

ÉCOLE PROVINCIALE

Pour les élèves, le plus important, c'est d'acquérir les connaissances et compétences en vue de l'obtention du DESO. Ils reconnaissent également l'importance d'acquérir une pleine maîtrise de la LSQ pour communiquer et s'épanouir.

Les parents rejoignent les préoccupations des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de la LSQ et des connaissances et compétences permettant aux élèves d'obtenir leur DESO. Ils estiment, en outre, que les programmes de l'école provinciale devraient être plus rigoureux en littératie et numératie.

Plusieurs enseignants soulignent le fait que les élèves sourds arrivent souvent au CJL avec un retard d'apprentissage de la LSQ, ce qui a fréquemment une incidence négative sur leur rendement scolaire. Pour eux, il demeure fondamental que les élèves sourds acquièrent non seulement une excellente maîtrise de la LSQ, mais également de bonnes aptitudes en lecture et écriture du français et de l'anglais afin qu'ils deviennent fonctionnels dans le monde des personnes entendantes. Pour certains enseignants, il importe d'encourager les élèves sourds à créer des relations avec des personnes entendantes, alors que pour d'autres, la priorité est de permettre aux élèves de développer un sentiment d'appartenance à une langue (la LSQ) et à la culture des Sourds en faisant partie d'une communauté à proprement parler.

Les membres de la communauté soulignent l'importance pour les élèves sourds d'évoluer dans un environnement favorable à l'épanouissement de la culture des Sourds et à la LSQ. Ils indiquent, par ailleurs, que les élèves sourds doivent être outillés pour accroître leur résilience, leur autonomie et leur capacité d'adaptation afin d'être pleinement fonctionnels dans un monde de personnes entendantes. Pour ce faire, ils doivent connaître leurs droits ainsi que les services disponibles et avoir la capacité de se prévaloir des services disponibles, notamment des subventions. Sur le plan scolaire, les membres de la communauté estiment qu'il est primordial que les élèves sourds aient accès à la même variété de programmes et d'activités pour découvrir leurs forces et leurs domaines d'intérêt, pour vivre des expériences enrichissantes et pour s'assurer qu'ils acquièrent tous les crédits requis afin d'obtenir leur DESO.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves ont souligné l'importance de rattraper l'écart de rendement par rapport aux élèves de leur âge, d'où l'importance pour eux de mettre l'accent sur la lecture, l'écriture, la communication orale et les mathématiques. Ils soulignent leur besoin d'acquérir des stratégies d'apprentissage adaptées, dont l'utilisation d'outils et de logiciels d'appui pouvant les appuyer dans leur parcours d'apprentissage. Outre le programme scolaire, les élèves soulignent l'importance de la résidence dans le développement de leurs habiletés sociales, dont la confiance en soi et la gestion des émotions.

Les parents, sur le plan scolaire, estiment que l'accent doit être mis sur l'acquisition des connaissances en littératie et en numératie. Ils invoquent l'importance pour les élèves d'acquérir des stratégies d'apprentissage personnalisées, selon leurs besoins, et d'apprendre à utiliser les technologies et logiciels d'appui disponibles. Pour une majorité de parents, le développement des compétences et habiletés sociales est également fondamental pour permettre le plein épanouissement de leur enfant. Ils estiment, en outre, que la résidence du CJL fait une grande différence en permettant aux élèves :

- de développer leur confiance en soi;
- d'apprendre à gérer leurs émotions : colère, anxiété, etc.;
- d'accroître leur autonomie;
- d'apprendre à bien gérer leur temps.

Pour les enseignants, les élèves viennent au CJL afin d'être outillés et de redécouvrir le goût d'apprendre. Par conséquent, les enseignants doivent permettre à l'élève d'acquérir des stratégies d'apprentissage pertinentes et d'acquérir la maîtrise des outils et logiciels d'appui disponibles. Le volet scolaire du programme, en particulier la littératie et la numératie, est considéré comme important. Le volet résidentiel est considéré comme un complément essentiel pour permettre aux élèves de développer leurs habiletés psychosociales et de bâtir leur confiance en soi, leur leadership et leur autonomie.

Les membres de la communauté ont insisté sur l'importance pour les élèves ayant un TA d'acquérir les aptitudes de communication requises (expression orale, écriture et lecture), de maîtriser les technologies et les logiciels d'appui à l'apprentissage, et d'appliquer les stratégies d'apprentissage compensatoires. Selon eux, l'objectif de l'école d'application est de permettre aux élèves de rattraper leur retard scolaire et de retrouver le goût d'apprendre afin d'atteindre leur plein potentiel. Les membres de la communauté reconnaissent l'importance du volet résidentiel sur le plan du développement des aptitudes psychosociales des élèves.

COMMENT PRÉPARER LES ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER À ENTRER DANS LA VIE ACTIVE, À POURSUIVRE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES OU À EMPRUNTER UNE AUTRE VOIE, ET À DEVENIR DES CITOYENNES ET CITOYENS PRODUCTIFS ET ENGAGÉS DANS LEUR COMMUNAUTÉ?

Les enseignants et les membres de la communauté sont d'avis que l'ensemble des élèves devrait bénéficier de plus de possibilités d'apprentissage pratiques par la voie de stages pratiques et/ou de programmes coop. Par ailleurs, ces expériences ont pour avantage de permettre aux élèves de découvrir leurs forces et domaines d'intérêt.

Selon une majorité de répondants, les élèves devraient également être outillés pour devenir les ambassadeurs de leurs droits afin d'être en mesure de communiquer leurs besoins et de s'épanouir dans la société.

ÉCOLE PROVINCIALE

De manière générale, les élèves estiment qu'ils doivent accroître leur autonomie pour être en mesure de fonctionner dans un environnement de personnes entendantes. Ils doivent connaître les services et ressources à leur disposition pour s'épanouir dans la société.

Pour les parents, une bonne connaissance de la LSQ et de la culture des Sourds apparaît importante pour l'épanouissement des élèves sourds. Toutefois, ces derniers doivent également être encouragés à nouer des liens avec la majorité constituée de personnes entendantes.

Les enseignants de l'école provinciale estiment que les élèves sourds doivent recevoir une éducation qui leur permet de réaliser leur plein potentiel tant sur le plan scolaire que psychosocial. Les élèves sourds doivent développer leur résilience et une grande capacité d'adaptation, et, pour ce faire, il faut leur permettre de gagner en confiance. Pour les enseignants, il serait important de permettre à tous les élèves sourds qui le désirent d'avoir accès à la résidence, car elle offre un environnement propice pour développer un sentiment d'appartenance à la communauté sourde et accroître la connaissance de la LSQ. Il s'agit de deux aspects importants de la formation d'une identité forte qui permettra ensuite aux élèves de mieux s'accepter et s'intégrer dans la société. Quelques enseignants ont également suggéré de restaurer le conseil étudiant pour accroître leur expérience en matière de leadership.

Les membres de la communauté mettent l'accent sur l'importance de briser l'isolement des personnes sourdes en leur donnant un lieu commun où elles peuvent évoluer ensemble et où elles peuvent bâtir un sentiment d'appartenance et une identité sur la base de la langue (LSQ) et de la culture des Sourds. Plusieurs membres de la communauté souhaitent un accroissement des partenariats avec la

communauté, les entreprises et les établissements professionnels et postsecondaires afin d'élargir les horizons des personnes sourdes.

ÉCOLE D'APPLICATION

Les élèves reconnaissent l'importance d'identifier leurs forces, de vivre des succès et d'être exposés à des expériences variées, notamment par l'entremise des programmes coop, qui leur permettent de définir leurs intérêts et aspirations pour l'avenir. Ils estiment que le ratio professionnel-élèves est déterminant pour favoriser un cheminement d'apprentissage personnalisé permettant à l'élève de se découvrir et de s'épanouir.

Les parents estiment que les élèves du CJL doivent acquérir une méthode de travail qui leur permette d'apprendre à leur rythme et de vivre des réussites scolaires qui leur donnent le goût de poursuivre leurs études au niveau professionnel ou au palier postsecondaire. Les activités et expériences que les élèves vivent au CJL leur permettent de développer leur leadership, de découvrir leurs forces et leurs champs d'intérêt sur lesquels miser pour bâtir un avenir prometteur à la hauteur de leur potentiel.

Les enseignants sont d'avis que les activités pratiques et les expériences diversifiées auxquelles sont exposés les élèves ayant un TA ont une influence très positive sur la découverte de leurs forces et de leurs champs d'intérêt pour l'avenir. Toutefois, une majorité d'enseignants sont d'avis que la résidence est une composante primordiale du parcours des élèves pour les outiller adéquatement sur le plan psychosocial.

Une majorité des membres de la communauté ont indiqué l'importance d'utiliser le PEI, de maintenir un encadrement rigoureux des élèves et de conserver le ratio professionnel-élèves. Certains estiment important de soutenir et d'accélérer le diagnostic des élèves pour les accueillir plus tôt que plus tard.

À L'AVENIR, QUELS PROGRAMMES ET SERVICES OFFRIRAIENT UNE EXPÉRIENCE SCOLAIRE POSITIVE AUX ÉLÈVES DU CENTRE JULES-LÉGER ET À LEUR FAMILLE?

Pour le personnel, il semble important que le CJL puisse accroître la capacité de ses services consultatifs pour appuyer plus adéquatement les familles et les CSLF en province. Ils estiment aussi que le personnel devrait bénéficier de formation continue sur une base régulière pour maintenir le haut niveau de qualité des programmes scolaires et d'expertise en matière de surdité et de troubles d'apprentissage.

Certains membres de la communauté appuient l'idée d'accroître la capacité des services consultatifs en régions en augmentant le nombre de consultants ou en trouvant des façons plus efficaces de fournir les services. D'autres soulignent l'importance de repenser le modèle de prestation de programmes et de services pour incorporer des options hybrides, comme des classes-satellites en régions. Certains estiment également nécessaire d'instituer la collecte de données probantes et de recourir aux meilleures pratiques pour maintenir la crédibilité et la qualité des programmes du CJL.

Plusieurs répondants estiment que les « embûches » à l'admission des élèves au CJL devraient être abolies.

ÉCOLE PROVINCIALE

Selon les élèves, il serait bénéfique de concevoir du matériel didactique qui met en valeur la communauté sourde et ses référents visuels. Ils soulignent également l'importance de recruter du personnel compétent et sensibilisé à la surdité.

Les parents se disent plutôt satisfaits des services actuellement offerts au CJL. Ils réitèrent l'importance pour les élèves d'évoluer dans un environnement qui met en valeur la LSQ et la culture des Sourds.

Certains enseignants estiment que l'école provinciale devrait avoir un service de garderie ainsi qu'un programme préscolaire. Ils suggèrent également d'élargir l'accès aux autres membres de la famille qui veulent être scolarisés en LSQ ou simplement suivre des cours de LSQ. Selon eux, les critères d'admission à l'école provinciale et à sa résidence devraient être allégés pour encourager les élèves sourds à fréquenter l'école provinciale.

Parmi les suggestions des membres de la communauté à l'égard de l'école provinciale, on retrouve :

- le libre accès à la résidence pour les élèves de l'école;
- l'élaboration d'un curriculum par des spécialistes en surdité;
- la création d'un camp d'été pour les élèves sourds de la province;
- l'accès à un conseiller pédagogique ou orienteur scolaire;
- le développement de partenariats plus structurants avec :
 - les écoles de langue française pour permettre un plus grand choix de cours;
 - des organismes communautaires;
- des établissements postsecondaires, tels que l'Université Gallaudet, l'Université d'Ottawa, La Cité et autres;
- l'inauguration d'un programme de mentorat avec d'anciens élèves sourds du CJL, des professionnels sourds ou d'autres spécialistes dans le domaine de la surdité.

ÉCOLE D'APPLICATION

De manière générale, les élèves ont souligné avoir aimé leur séjour au CJL, le qualifiant d'expérience transformatrice. Ils estiment, toutefois, que le CJL aurait avantage à améliorer le processus de transition avec les écoles « traditionnelles » où les élèves sont réintégrés après leur séjour au CJL. Ils suggèrent également que le CJL s'ouvre davantage à la communauté et noue des partenariats avec des organismes communautaires et des employeurs potentiels.

La plupart des parents estiment que la résidence a une grande influence sur le succès du programme. Ils souhaitent donc que celle-ci demeure ouverte. Puisque les besoins pour les élèves ayant un TA sont grandissants, certains parents voudraient que le CJL accroisse sa capacité d'accueil au-delà du seuil de 40 élèves par année. Parmi les principales pistes d'amélioration proposées par les parents, on retrouve :

- l'amélioration du processus de transition des élèves avant, pendant et après leur séjour au CJL;
- faire davantage la promotion du CJL et des transformations vécues chez les élèves;
- faciliter le dépistage et les diagnostics pour les élèves ayant un TA;
- accroître l'accès aux professionnels tels que les orthophonistes, psychologues et travailleurs sociaux.

Les enseignants et les membres de la communauté sont d'avis qu'il faut travailler à mieux outiller et accompagner les parents avant, pendant et après le séjour de l'élève au CJL. Une majorité estime que le processus de transition pourrait également être amélioré afin de mieux appuyer les élèves, leurs parents ainsi que l'école d'accueil et ainsi s'assurer que tous ont les outils et les ressources pour soutenir l'élève dans la suite de son parcours d'apprentissage.

QUELLE APPROCHE ADOPTER POUR GARANTIR QUE CES PROGRAMMES ET SERVICES SERONT OFFERTS PAR ET POUR DES FRANCOPHONES ET QUE LES ÉLÈVES DE CETTE POPULATION RECEVRONT UN SOUTIEN DANS TOUTE LA PROVINCE?

Les élèves estiment qu'il est important pour le CJL d'être à l'écoute de leurs besoins, de solliciter leur rétroaction et de considérer leurs suggestions d'amélioration. Ils considèrent qu'une gestion par et pour les francophones serait garante d'une sensibilisation accrue à l'importance pour les élèves d'étudier et de vivre en français.

Plusieurs parents ont proposé un modèle centralisé au CJL, mais avec la possibilité de créer des classes satellites en régions pour mieux desservir l'ensemble des élèves en province et offrir différents modèles de prestation de services qui respectent la décision des parents de garder leurs enfants avec eux.

Les enseignants et les membres de la communauté souhaitent maintenir le CJL, instaurer des classes satellites dans les régions et avoir une gestion du CJL par et pour les francophones. Toutefois, la gestion « par et pour les francophones » n'est pas suffisante. Ils souhaitent s'assurer que les éventuels dirigeants ont également une expertise en matière de surdité et de troubles d'apprentissage. Plusieurs estiment que le CJL devrait s'adjoindre à nouveau un volet recherche et formation pour faire avancer les pratiques en matière de l'éducation de l'enfance en difficulté. Ils souhaitent d'ailleurs réinstaurer un processus de formation continue pour tout le personnel afin d'accroître le niveau d'expertise et la qualité des programmes.

ÉCOLE PROVINCIALE

Sans préciser davantage, une majorité de parents ont mentionné que c'était à eux que devrait revenir le devoir de traiter ultérieurement cette question, une fois la nouvelle structure de gouvernance en place. Certains parents ont également mentionné qu'il faut travailler à abolir les obstacles à l'admission des élèves et à promouvoir les bienfaits de l'école provinciale et de la résidence dans les CSLF et les bureaux de spécialistes en surdité.

Les enseignants sont pour le maintien d'une école provinciale et d'une résidence accessible à tous les élèves sourds de la province. Selon eux, il est bénéfique de regrouper ces élèves pour leur permettre d'évoluer avec leurs pairs et des personnes sourdes servant de modèles sans aucune barrière à la communication.

ÉCOLE D'APPLICATION

Même si la plupart des parents apprécient les services fournis par le CJL, certains estiment toutefois que le CJL a besoin de réformes pour rester à l'avant-garde des pratiques en matière d'éducation de l'enfance en difficulté et afin de devenir un leader dans ce domaine. D'autres souhaitent également que le personnel ait accès à plus de formation continue.

Certains participants ont suggéré un retour à un modèle de prestation de services antérieurs, alors que le CJL louait des locaux non utilisés dans les écoles des CSLF. Selon eux, il s'agissait d'un très bon modèle innovateur et efficient.

DANS SON RAPPORT, LE COMMISSAIRE AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO RECOMMANDE QUE LE CENTRE JULES-LÉGER SOIT GÉRÉ PAR L'UN DES 12 CONSEILS SCOLAIRES DE LANGUE FRANÇAISE. QUELS SERAIENT LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS?

En matière d'avantages, les élèves soulignent qu'une gestion par un CSLF permettrait d'accroître les ressources humaines et le bassin d'élèves susceptibles de bénéficier des services du CJL. En revanche, ils craignent :

- que le CSLF sélectionné pour gérer le CJL cherche à les réintégrer dans le système et les classes-écoles traditionnelles;
- le manque de sensibilisation et d'expertise du personnel à l'égard des élèves sourds ou des élèves ayant un TA grave;
- les suppressions de services pour les élèves des régions plus éloignées.

La plupart des parents sont d'avis que les CSLF n'ont pas les ressources et l'expertise pour bien gérer un centre spécialisé comme le CJL. En outre, certains ont souligné l'isolement que leurs enfants sourds ou ayant un TA ont vécu avant d'arriver au CJL. Selon eux, le CJL offre un environnement sain où les élèves sourds ou ayant un TA peuvent s'épanouir, entourés de leurs pairs, sans souffrir d'intimidation et sans se sentir exclus à l'école.

Plusieurs parents craignent que si la gestion du CJL est octroyée à l'un des 12 CSLF, cela :

- nuise à l'équité d'accès pour l'ensemble des élèves en province;
- crée des tensions entre les conseils scolaires catholiques et publics;
- signifie la fermeture du CJL et de sa résidence.

Certains parents souhaitent la création d'une administration scolaire indépendante. D'autres souhaitent une gouvernance indépendante constituée des conseillers scolaires et des parents.

De manière générale, les enseignants estiment que le CJL devrait soit devenir une entité indépendante, soit être géré par un consortium, mais pas uniquement par un CSLF. Ils ont néanmoins donné quelques avantages à une gestion par un CSLF, dont :

- la formation adéquate et continue du personnel afin d'augmenter l'expertise et d'assurer une uniformité dans les pratiques, approches et résultats anticipés;
- un système informatique à jour et en français;
- la possibilité pour le CJL de redevenir un Centre d'excellence.

Les enseignants ont indiqué qu'ils ont les mêmes préoccupations des autres participants quant à la gouvernance du CJL par un seul CSLF, aux tensions probables entre les conseils scolaires catholiques et publics, à l'administration du budget alloué aux services et programmes du CJL, au manque de sensibilité et d'expertise en matière de surdité, cécité et troubles d'apprentissage, ainsi qu'à la capacité d'assurer l'équité d'accès pour tous les élèves francophones de la province. Certains ont également souligné l'enjeu des tensions syndicales.

Parmi les principaux avantages d'une gestion du CJL par un CSLF, relevés par la communauté, on retrouve :

- une gestion administrative et opérationnelle francophone;
- la formation continue pour les enseignants et autres professionnels;
- la possibilité de nouer davantage de partenariats et de faire la promotion du CJL.

Les inconvénients soulevés par la communauté rejoignent les préoccupations citées précédemment en lien avec l'équité d'accès pour les élèves de la province, les critères de sélection du conseil, l'utilisation de l'enveloppe budgétaire du CJL, ainsi que l'éventualité que le CJL et la résidence soient fermés et les élèves intégrés dans les écoles du conseil mandataire.

En outre, il apparaît important pour les membres de la communauté d'accorder une plus grande place aux parents, aux enseignants et aux élèves à la table pour conseiller sur les orientations du CJL et

assurer une approche axée sur le bien-être des élèves. Certains ont proposé divers scénarios de gouvernance dont :

- la création d'un 13^e CSLF;
- l'obtention d'une plus grande autonomie pour le CJL comme une entité indépendante;
- la création d'un consortium provincial qui regroupe des représentants des 12 CSLF en prenant exemple sur le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP).

ÉCOLE PROVINCIALE

En lien avec l'école provinciale, certains enseignants ont peur de voir l'école fermer et les élèves être réintégrés dans les écoles « traditionnelles ». Ils craignent, en outre, que les élèves sourds soient isolés et perdent leur identité ainsi que leur habileté de signer en LSQ.

AVEZ-VOUS D'AUTRES COMMENTAIRES QUE VOUS AIMERIEZ AJOUTER?

Plusieurs élèves ont saisi l'opportunité de remercier le CJL pour le soutien qu'ils ont reçu et l'expérience qu'ils ont vécue. Une majorité d'enseignants ont plaidé pour le maintien du CJL et de sa résidence. Ils estiment qu'elle a sa raison d'être et qu'aucun CSLF ne pourra répondre adéquatement aux besoins des élèves sourds et des élèves ayant un TA, sinon ces élèves ne seraient pas au CJL. Certains parents ont également souligné l'importance de maintenir le CJL ouvert pour le bien-être des élèves.

ÉCOLE PROVINCIALE

Les parents d'élèves de l'école provinciale, certains enseignants et membres de la communauté ont plaidé pour que les critères d'admission à l'école provinciale et à sa résidence soient assouplis afin de permettre aux élèves sourds de vivre une expérience enrichissante avec leurs pairs.

ÉCOLE D'APPLICATION

Plusieurs élèves de l'école d'application ont affirmé que leur séjour au CJL a indéniablement changé leur vie. Ils ont été outillés pour reprendre la maîtrise de leur apprentissage et être en mesure d'envisager l'avenir avec optimisme et ambition.

Une grande majorité de parents ont choisi d'adresser leurs remerciements au CJL pour les services que leurs enfants ont reçus durant leur séjour. Certains estiment que le CJL a sauvé la vie de plusieurs enfants qui étaient complètement ravagés par l'accumulation d'échecs et qui n'avaient que peu de confiance en leurs habiletés et peu d'espoir en l'avenir. Le CJL a été pour eux une expérience transformatrice, un franc succès.

Certains enseignants ont corroboré l'impact positif du programme de l'école sur la vie des élèves.

ANNEXE 1 : PROCESSUS DE CONSULTATION ET TAUX DE PARTICIPATION

TABLEAU 1 : LOGISTIQUE DES GROUPES DE DISCUSSION ET NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation Centre Jules-Léger		
Date	Public cible	Lieu de la rencontre
École d'application : personnel, usagers directs et indirects		
5 mars	Parents d'élèves actuels et d'anciens élèves du CJL, parents dont les enfants ont un PEI et fréquentent une école des 12 CSLF, élèves actuels, anciens élèves, PPE	Holiday Inn Ottawa Est 1199, rue Joseph Cyr Ottawa (Ontario) K1J 7T4
9 mars	Personnel - école d'application	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
23 mars	Élèves du niveau secondaire - école d'application	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
30 mars	Parents d'élèves actuels et d'anciens élèves - école d'application (séance supplémentaire par audioconférence)	EDU Ottawa 1570, chemin Walkley Ottawa (Ontario) K1V 6P5
École provinciale : personnel, usagers directs et indirects		
5 mars	Parents d'élèves actuels, parents d'anciens élèves, élèves actuels, anciens élèves, PPE, RESO, AOSF	Holiday Inn Ottawa Est 1199, rue Joseph Cyr Ottawa (Ontario) K1J 7T4
8 mars	Personnel - école provinciale	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
23 mars	Élèves du niveau secondaire - école provinciale	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
Intervenants internes et experts		
9 mars	Comité d'orientation du CJL	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
23 mars	Personnel - résidence et des services consultatifs	CJL 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 1G4
Mars 2016	Entrevues individuelles avec des informateurs clés et experts	
Mars 2016	Entrevues individuelles avec les membres actuels de la haute gestion et d'anciens membres de la haute gestion du CJL	

Acteurs clés de la communauté francophone de l'Ontario		
4 mars	Membres du CODELF et du Regroupement provincial des leaders en enfance en difficulté	EDU Ottawa 1570, chemin Walkley Ottawa (Ontario) K1V 6P5
10 mars	Membres de ACÉPO, AFOCSC et RECFO	Salle Charbonnel 81, rue St Mary Toronto (Ontario) M5S 1J4
22 mars	Membres d'organismes représentant la francophonie ontarienne (AEFO, AFO, FESFO)	Centre Pauline-Charron 164, rue Jeanne Mance Vanier (Ontario) K1L 6M3
Nombre de participants aux consultations		142

TABLEAU 2 : NIVEAU DE PARTICIPATION PAR CATÉGORIE DE RÉPONDANTS POUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION

Catégorie de participants	Sondage	Groupe de discussion	Entrevue individuelle	Sous-total
Élèves actuels ou anciens élèves	10	11		21
Parents d'un élève actuel ou d'un ancien élève	40	26		66
Enseignants ou membres du personnel du CJL	25	48	8	81
Membres de la communauté francophone	72	44	5	121
<i>Sous-total</i>	<i>147</i>	<i>129</i>	<i>13</i>	
Participation totale	289			

ANNEXE 2 : LISTE DES ACRONYMES

Partenaires de l'éducation de langue française énumérés dans la [*Politique de consultation en matière de gouvernance de l'éducation en langue française*](#) (2011) :

- Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
- Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
- Conseil ontarien des directrices et des directeurs de l'éducation en langue française (CODELF)
- Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO)
- Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
- Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
- Parents partenaires en éducation (PPE)
- Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)
- Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)
- Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSEO)
- Regroupement des élèves conseillers et conseillères francophones de l'Ontario (RECFO)

Associations provinciales pour les besoins spéciaux francophones :

- Regroupement des parents et amis des enfants sourds et malentendants franco-ontariens (RESO)
- Association ontarienne des Sourd(e)s francophones (AOSF)
- Association francophone de parents d'enfants dyslexiques ou ayant tout autre trouble d'apprentissage (AFPED)